

Conseil communal du 28 février 2022

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 février 2022

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

2. Fabrique d'Eglise d'Evreghies – Compte – Exercice 2021 – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 08 février 2022 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint Vaast d'Evreghies arrête le compte pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 7.552,68	€ 7.552,68
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 4.928,75	€ 4.928,75
Recettes extraordinaires totales	€ 3.586,64	€ 3.586,64
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 3.586,64	€ 3.586,64
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 1.395,98	€ 1.395,98
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 5.830,04	€ 5.830,04
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00	€ 0,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 11.139,32	€ 11.139,32
Dépenses totales	€ 7.226,02	€ 7.226,02
Résultat budgétaire	€ 3.913,30	€ 3.913,30

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

3. C.C.A.T.M. – Démission d'un membre – Remplacement

Suite à la démission de Mme Adeline VANDENBERGHE de sa fonction de conseillère communale, l'assemblée est invitée à désigner M. Julien LECOMTE en tant que représentant du Conseil communal pour les élus de la majorité au sein de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

4. Evregnies - Mise à disposition d'un terrain en domaine public nécessaire au remplacement d'une cabine électrique - Approbation

L'assemblée est invitée à approuver la mise à disposition à Ores, à titre gratuit, d'une partie du domaine public sise Rue du Greffier, cadastrée Evregnies, DIV 2, section B, d'une contenance de 35,30 m² dans le cadre du remplacement d'un poteau de transformation aérien par une cabine électrique.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

5. Estaimpuis - Complexe sportif - Plan de Relance Infrastructures Sportives - Réalisation d'études pour dépôt d'une candidature - Approbation du marché

L'assemblée se propose d'approuver le dépôt d'une candidature pour l'obtention de subsides dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, volet « Infrastructures sportives » pour la réalisation de travaux de rénovation du Complexe sportif d'Estaimpuis et sa piscine. Par ailleurs, les membres sont invités à approuver la désignation de l'Intercommunale Ipalle pour accompagner la commune dans la réalisation du dossier de candidature pour la somme de 30.487 € HTVA, laquelle sera financée par le biais du Droit de tirage alloué par Ipalle à la commune.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

6. Acquisition d'un chargeur télescopique - Approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2022/BE/F/002 et le montant estimé du marché « acquisition d'un chargeur télescopique » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles

générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 26.446,28 € hors tva ou 32.000,00 € tva 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

7. Acquisition d'un véhicule neuf de type pick-up 4x4 – Approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2022/BE/F/001 et le montant estimé du marché « acquisition d'un véhicule neuf de type pick-up 4x4 » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 31.404,95 € hors tva ou 38.000,00 € tva 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

8. N 510 – Traversée d'Estaimbourg – Abrogation de la délibération du 29 novembre 2021

L'assemblée est invitée à abroger sa délibération du 29 novembre 2021 ayant pour objet : « Règlement complémentaire de roulage – Estaimpuis – Section Estaimbourg – RN 510 – Place de Bourgogne – BK 1.683 – Approbation. En effet, par courrier du 7 février 2022, le SPW Mobilité Infrastructures a émis un avis défavorable sur la régularisation du passage piétons situé le long de la Place de Bourgogne au motif que celui-ci est mal situé par rapport aux arrêts de bus et a dès lors sollicité l'abrogation du règlement complémentaire sur le roulage délibéré en date du 29 novembre 2021.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

9. Néchin – Site du Patronage – Projet de bail emphytéotique - Approbation

L'assemblée se propose d'approuver le projet de bail emphytéotique tel que rédigé par le notaire Alain HENRY dans le cadre de la mise à disposition, par la Fabrique d'Eglise de la Paroisse Saint-Amand, de la parcelle située à l'arrière du site du Patronage, cadastrée Div 6 Néchin, section C 357F d'une superficie de 25 ares 31 centiares afin d'y réaliser des aménagements conviviaux dans le cadre du projet PCDR de réaménagement dudit site.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

10. Centrale d'achat de la Région wallonne – Approbation de la convention d'adhésion

L'assemblée est invitée à approuver la convention d'adhésion à la Centrale d'achat de la Région wallonne, laquelle précise à présent que les communes sont invitées à manifester leur intérêt pour les marchés à lancer et à communiquer les quantités maximales de commandes envisagées.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

H U I S C L O S

11. Personnel enseignant – ratification délibérations du Collège

Bonne séance

Daniel SENESAEL
Député – Bourgmestre